



Mairie de Combs-la-Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13 16 00  
Fax : 01 60 18 06 15

---

**SECRETARIAT DU MAIRE**

Tél. : 01.64.13.16.11

Fax : 01.64.88.61.66

Information à l'attention des parents  
usagers des services municipaux

le lundi 30 janvier 2023,

Madame, Monsieur,

La crise générale du pouvoir d'achat et la forte inflation que nous n'avions pas connue depuis plusieurs décennies frappent chacune et chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne.

Elle frappe également la commune car notre « panier » de dépenses contraintes est en évolution de plus de 10% d'une année sur l'autre. Et comme nous avons une fois de plus fait le choix de ne pas toucher au levier fiscal, tout est encore plus délicat.

Les tarifs de nos services municipaux, n'avaient pas augmenté en 2019 et 2021 afin de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des Combs-la-Villais, et nous avons déjà renoncé en septembre, contrairement à d'autres, à augmenter dès la rentrée le prix des repas, malgré la flambée des coûts des denrées alimentaires et de l'énergie déjà supportée.

Mais les tarifs vont évoluer au 1er février 2023 tout en restant dans des limites raisonnables.

Ceci concernera la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs et les activités sportives. Mais la répercussion de la forte hausse des denrées alimentaires et de la facture énergétique restera de beaucoup inférieure à ces coûts supplémentaires et la qualité du service rendu sera maintenue.

L'augmentation la plus élevée, 6%, concerne la restauration, alors que le coût de « fabrication » des repas par notre service augmente de plus de 15% depuis 2021. Elle sera de 4% pour les autres services liés à la scolarité, de 3% pour la formule sport et l'École municipale des sports et de... 0% pour le service jeunesse.

Vous trouverez ci-dessous les exemples de tarifs que nous diffuserons en fin de semaine dans le journal *Rencontre* mais que j'ai souhaité vous communiquer au préalable.

L'EXEMPLE DE LA RESTAURATION MUNICIPALE	L'EXEMPLE D'UNE JOURNÉE D'ACCUEIL DE LOISIRS	
<b>Tarifs 2021</b> <b>(applicable en 2022)</b>	<b>Tarifs 2023</b>	<b>Tarifs 2023</b>
<p>Coût de revient moyen d'un repas en 2021 : <b>10,80 €</b></p> <p>Tarif payé par les familles :</p> <p><b>Quotient 1</b> : 2.20€ soit 20,4% du coût</p> <p><b>Quotient 6</b> : 4.10€ soit 38% du coût</p> <p><b>Quotient 10</b> : 6.57€ soit 60,8% du coût</p> <p>Prise en charge par la ville en moyenne : <b>56%</b></p>	<p>Coût de revient 2022 moyen d'un repas : <b>12,10 €</b> (+12% depuis 2021)</p> <p>Prévision minimale 2023 : <b>12,60 €</b> (+16,7% depuis 2021)</p> <p>Tarif payé par les familles :</p> <p><b>Quotient 1</b> : 2.33€ soit 18,5% du coût</p> <p><b>Quotient 6</b> : 4.35€ soit 34,5% du coût</p> <p><b>Quotient 10</b> : 6.96€ soit 55,2% du coût</p> <p>Prise en charge par la ville en moyenne : <b>67%</b></p>	<p>Coût de revient 2022 d'une journée d'accueil de loisirs (hors repas) : <b>35,70 €</b></p> <p>Tarif payé par les familles . (14% intègre) :</p> <p><b>Quotient 1</b> : 3.62 € soit 9,86% du coût</p> <p><b>Quotient 6</b> : 9.70 € soit 27,17% du coût</p> <p><b>Quotient 10</b> : 21.32 € soit 59,71% du coût</p> <p>Prise en charge par la ville en moyenne : <b>85%</b></p>

Toutes les collectivités sont logées à la même enseigne et font de leur mieux pour résoudre la difficile équation qui consiste à assumer les coûts supplémentaires sur lesquels elles n'ont pas de prise tout en limitant le poids à supporter par l'usager, le tout sans diminuer la qualité.

Nous pourrions continuer à limiter l'impact sur les familles grâce à la mutualisation, au sein de notre agglomération de Grand Paris Sud, pour nos achats de denrées. On est parfois plus forts et plus économes à plusieurs !

Toutes les communes voisines rencontrent des difficultés du même ordre. Pour certaines, qui achètent les repas à un prestataire, l'augmentation qui leur est imposée atteint même 18% ! À Combs-la-Ville, les repas sont confectionnés sur place, ce qui permet une meilleure maîtrise des prix et de l'approvisionnement.

Je sais bien que les augmentations ne sont jamais de bonnes nouvelles et je souhaite que nous sortions rapidement de cette crise qui nous contraint tous, mais je souhaitais personnellement et directement vous faire part de ces quelques éléments d'appréciation, à vous les familles Combs-la-Villaises dont les enfants fréquentent la restauration municipale, les accueils de loisirs ou les accueils périscolaires.

En espérant très vite des jours meilleurs, je vous assure à nouveau de la volonté de la commune de continuer à tout faire pour contenir les prix dans des proportions raisonnables et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon dévouement le plus sincère.



  
Le Maire  
Guy GEOFFROY